

RECOMMANDATIONS DES COLLÈGES SECTORIELS ÉLECTORAUX

SEPTEMBRE 2007

PORTÉE GÉNÉRALE

Phase II de la mise en valeur du canal de Lachine

- Compte tenu que seule la première phase de la mise en valeur du canal de Lachine a été mise en œuvre, il est recommandé que la Ville de Montréal et le gouvernement fédéral investissent les sommes nécessaires à la réalisation de la phase 2 du projet visant notamment à compléter la rénovation des infrastructures, à mettre en place des équipements et des structures d'accueil et d'interprétation et à fournir les moyens pour l'organisation d'activités, d'événements et de services.

*Recommandé par les collèges des entreprises,
des institutions de la santé et de l'éducation,
et des syndicats*

Site des postes

- Il est recommandé d'appuyer la réalisation du projet du Site des postes, élaboré par le RESO, Bâtir son quartier et la Coalition de la Petite-Bourgogne, qui vise une mixité sociale et une mixité de fonctions et qui prévoit :
 - la création d'habitations abordables et de logements sociaux et communautaires,
 - des espaces pour des activités créatrices d'emplois et des activités récréotouristiques s'inscrivant dans la perspective du développement durable et équitable,
 - des services de proximité,
 - la création d'ateliers pour les artistes et les artisans,
 - un volet patrimonial et récréotouristique.

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires,
des entreprises d'économie sociale,
de la culture et des syndicats*

Stratégies de développement

- Il est recommandé
 - de favoriser, en plus du développement économique, le développement patrimonial, culturel et social,
 - d'éviter que le développement du canal draine les ressources physiques et financières des quartiers,
 - de maintenir les efforts déployés afin d'éviter que le Sud-Ouest ne devienne une banlieue ou le prolongement du centre-ville,
 - d'opter pour un développement centré sur la mise en valeur des quartiers, de leur identité, de la population en place et des OBNL présents.

- Il est recommandé que le Sud-Ouest se donne des stratégies de développement, telles que :
 - se donner un plan de développement intégré et cohérent, élaboré par les forces du milieu;
 - stimuler l'essor d'une culture de projets locaux par la mise en commun des idées et le développement de projets collectifs d'envergure élaborés par les forces locales;
 - tirer des leçons des projets de développement non concluants et développer de nouvelles stratégies;
 - d'étudier la possibilité de créer (à l'instar de la Société du Havre) une Société du Sud-Ouest avec son propre financement.

Transport

- Il est recommandé d'améliorer le transport par autobus entre les quartiers (ex. : entre les stations de métro Charlevoix et Lionel-Groulx)

*Recommandés par les collèges des organismes communautaires
et des entreprises d'économie sociale*

ÉCONOMIE

Activités industrielles dans une perspective de développement durable

- Il est recommandé de conserver dans le Sud-Ouest des zones industrielles réservées au développement d'activités industrielles s'inscrivant dans le développement durable et permettant la création de bons emplois.

Recommandé par le collège des syndicats

Échangeur Turcot

- Il est recommandé d'informer les entreprises sur les impacts du réaménagement de l'échangeur Turcot, des bretelles et des sections de l'autoroute, notamment à propos des expropriations possibles. Il est recommandé d'apporter une aide aux entreprises qui auront besoin de se relocaliser.

Recommandé par les collèges des entreprises

Emploi

- Il est recommandé :
 - d'intégrer la préoccupation de l'emploi dans les divers projets de développement et de favoriser la mixité de fonctions;
 - de faciliter l'accès aux emplois;
 - d'appuyer les gens du milieu qui peuvent créer des emplois.

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires
et des entreprises d'économie sociale*

Revitalisation des rues commerciales

- Il est recommandé de :
 - développer des commerces et des services de proximité (ex. : alimentation, petits artisans);
 - revitaliser les rues commerciales et soutenir les entreprises locales.

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires
et des entreprises d'économie sociale*

SOCIAL

Habitation

- Il est recommandé d'appuyer la création d'habitations abordables afin de favoriser la mixité sociale et de faire en sorte que les travailleurs et les travailleuses du Sud-Ouest puissent habiter près de leur lieu de travail.

Recommandé par le collège des syndicats

- Il est recommandé qu'on construise des logements abordables aux abords du canal pour les résidents du Sud-Ouest et que ces nouveaux bâtiments s'intègrent aux autres types d'habitation.

*Recommandé par le collège des
participants*

- Il est recommandé d'appuyer la création de logements sociaux et communautaires afin de contrer l'un des effets de la mise en valeur du canal de Lachine, soit la hausse des valeurs foncières.

*Recommandé par les collèges des
Institutions de la santé et de l'éducation,
des organismes communautaires et
des entreprises d'économie sociale*

- Il est recommandé que l'on maintienne le rythme de création de logements sociaux et communautaires (25 %) dans le Sud-Ouest afin de favoriser le maintien de la population dans le Sud-Ouest.

*Recommandé par les collèges des syndicats,
des institutions de la santé et de l'éducation,
des organismes communautaire,
des entreprises d'économie sociale
et des participants*

Formation

- Il est recommandé d'encourager le RESO à poursuivre l'organisation de formations professionnelles en lien avec les besoins des employeurs du Sud-Ouest, notamment ceux qui s'implantent sur le territoire dans la foulée de la mise en valeur du canal de Lachine.

*Recommandé par les collèges des institutions
de la santé et de l'éducation,
des organismes communautaires
et des entreprises d'économie sociale*

RÉCRÉOTOURISME

Amélioration de l'accessibilité et des infrastructures

- Il est recommandé d'assurer le caractère public des berges et d'améliorer les accès physiques actuels (ex. : rue Island), d'en développer d'autres, de désenclaver le canal et de le relier aux quartiers.

*Recommandé par les collèges des
organismes communautaires
et des entreprises d'économie sociale*

- Il est recommandé de développer des infrastructures accueillantes aux abords du canal (ex. : espaces pour les familles et les enfants, modules de jeux, tables de pique-nique, toilettes publiques, fontaines d'eau).

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires,
des entreprises d'économie sociale
et des participants*

- Il est recommandé d'améliorer la sécurité des infrastructures et de l'environnement le long du canal (ex. : structures du pont Charlevoix pour les piétons, berges sécuritaires, pistes pour piétons, piste cyclable mieux entretenue et plus éclairée en soirée, chien tenus en laisse, etc.).

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires,
des entreprises d'économie sociale
et des participants*

- Il est recommandé de s'assurer de la propreté des abords du canal, d'ajouter une piste pour les piétons et les personnes qui se déplacent en chaise roulante, d'avoir une patinoire, de créer un parc canin et de mettre en place des boutiques et des kiosques de réparation de vélos.

Recommandé par le collège des participants

- Il est recommandé d'inciter les utilisateurs du canal à découvrir les activités dans quartiers environnants et d'accorder une plus grande visibilité aux attraits touristiques.

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires,
des entreprises d'économie sociale
et des participants*

Animation

- Il est recommandé que des moyens soient mis à la disposition des acteurs culturels et des organismes du Sud-Ouest, notamment de la Société de promotion du canal de Lachine, afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle d'instance permanente pour l'animation du canal de Lachine.

Recommandé par le collège de la culture

- Il est recommandé de réaliser des activités familiales en bordure du canal et de l'animer afin d'en faire un milieu de vie. Les participants suggèrent que les activités soient : abordables pour les résidants du Sud-Ouest, animées par les OBNL du milieu et donnent accès à la culture et au patrimoine.

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires,
des entreprises d'économie sociale
et des participants*

CULTURE ET PATRIMOINE

Rétention des artistes et artisans

- Compte tenu que la hausse des valeurs foncières, et par conséquent des loyers, nuit à la rétention des artistes et des artisans dans le Sud-Ouest, il est recommandé d'appuyer les interventions visant à apporter des solutions à ce problème, notamment :
 - la réalisation de projets immobiliers culturels d'économie sociale par la création d'un fonds de capital patient adapté à cette réalité
 - le projet du Site des postes, élaboré par le RESO, Bâtir son quartier et la Coalition de la Petite-Bourgogne, qui prévoit, entre autres, la création d'ateliers pour les artistes et les artisans ainsi qu'un volet patrimonial et récréotouristique
 - la mise en place d'incitatifs fiscaux destinés aux artistes et artisans

Recommandé par le collège de la culture

- Compte tenu des menaces qui pèsent sur la rétention des artistes et artisans dans l'arrondissement à cause de l'augmentation des charges locatives et particulièrement des loyers et taxes municipales, il est recommandé que le RESO se penche sur la question pour aider à la rétention des artistes et artisans dans le Sud-Ouest tel que spécifié dans le PALÉE.

Recommandé par le collège des entreprises

Acteurs culturels et animation du canal

- Il est recommandé que la Société de promotion du canal de Lachine développe des collaborations avec les artistes, les artisans, les entreprises, les institutions et les organismes culturels du Sud-Ouest pour l'organisation d'événements.

Recommandé par le collège de la culture

- Il est recommandé de :
 - de mettre en place des kiosques pour les nouveaux artistes qui aimeraient se faire connaître;
 - d'organiser des cours de danse comme à Verdun
 - de proposer des activités abordables pour les résidents

Recommandé par le collège des participants

Culture et identité des quartiers

- Il est recommandé de préserver l'identité des quartiers et de la renforcer par des projets de mise en valeur (ex. : Sociétés historiques, organismes culturels).

*Recommandé par les collèges des organismes communautaires
et des entreprises d'économie sociale*